

Accueil de loisirs des enfants handicapés : ça va bouger ?

L'accès des enfants handicapés aux centres de loisirs devrait être érigé au rang de *"grande cause nationale"*, a plaidé le 14 décembre 2018 la mission nationale chargée de cette question, remettant une vingtaine de propositions à la secrétaire d'État Sophie Cluzel et au Défenseur des droits Jacques Toubon.

Carence de l'offre

Les enfants en situation de handicap, âgés de 3 à 11 ans, représentent 1,9% de leur classe d'âge, mais seulement *"0,28% de la fréquentation au sein des 33 000 accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires"*, déplore la mission installée il y a un peu plus d'un an. *"Cette carence de l'offre d'accueil entraîne de lourdes conséquences"* pour les parents d'enfants handicapés, *"notamment sur leurs capacités à maintenir leur emploi"*, en particulier les femmes. *"En plus de quarante années de politiques en faveur des personnes handicapées"*, cette question n'a jamais fait l'objet *"d'une réelle stratégie de nature à mettre en mouvement l'ensemble des acteurs concernés"*, relève la mission dans son rapport.

Des subventions pour leur accueil

En outre, *"trois éléments principaux freinent les capacités d'adaptation des accueils de loisirs"*, à savoir *"la qualification professionnelle, le turn-over des équipes et les taux d'encadrement"*, trop faibles au regard des *"besoins d'accompagnement spécifiques"* des enfants handicapés. Face à ces constats, la mission propose en premier lieu de lever les freins financiers, notamment en subventionnant davantage les structures accueillant des enfants handicapés, pour un coût supplémentaire de 24 millions d'euros en moyenne par an pour les caisses d'allocations familiales (Caf). Elle suggère également de déployer des *"pôles d'appui et de ressources"* mettant en relation parents et lieux d'accueil *"en fonction des besoins identifiés sur les territoires"*.

20 mesures sur la table

Engager les organisateurs des centres à détailler, *"dans leur projet éducatif, les modalités d'accueil des enfants"* handicapés, *"mettre en place un appel à projets dans chaque département"* pour développer l'offre d'accueil *"en direction des adolescents et jeunes"* handicapés, ou encore *"définir au niveau national une réelle stratégie de formation"* font partie des 20 mesures mises sur la table. Dans un communiqué, le Défenseur des droits a salué *"un rapport utile pour le quotidien des familles"*. *"L'accès de tout enfant aux loisirs est un droit fondamental consacré par les conventions internationales (CIDE et CIDPH) et constitue une obligation nationale"*, a-t-il rappelé. *"Refuser l'accès d'un enfant aux activités de loisirs en raison de son handicap peut être constitutif d'une discrimination"*, a-t-il insisté.

Un nouveau site Tourisme et handicap : 5 500 adresses !

Trouver un établissement labellisé Tourisme et Handicap parmi les 5 500 répertoriés en France, c'est désormais plus facile grâce au nouveau site gouvernemental www.tourisme-handicap.gouv.fr. C'est ce qu'annonce le ministère des Finances le 28 novembre 2018, avec le soutien de la Direction générale des entreprises (DGE).

La seule marque d'Etat

Tourisme et handicap (T&H) est la seule marque d'État qui labellise des établissements et sites touristiques accessibles à tous, en garantissant une information fiable, objective et homogène. En plus de s'adresser à tous les touristes avec des besoins spécifiques, ce label répond en particulier aux besoins des personnes en situation de handicap en s'appuyant sur les quatre principales familles de handicaps : auditif, mental, moteur et visuel.

Ainsi, l'association accompagne les visiteurs tout au long de leur séjour : hébergements, restauration, lieux de visite, activités sportives et de loisirs, offices de tourisme... Il peut s'agir de destinations reconnues ou insolites, de grands musées à renommée internationale ou de petits gîtes indépendants...

Un moteur de recherche en ligne simplifie la sélection. Une version trilingue du site (anglais et espagnol) est en cours de développement.

Handicap.fr

Devant le CA de la Cnaf, Sophie Cluzel plaide pour un "bonus inclusif" dans le financement des Eaje

Le 12 juin, le conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) a reçu Sophie Cluzel, la secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées. L'objectif de cette rencontre - traditionnelle pour tout titulaire du portefeuille - avait pour objectif "d'échanger sur l'accès aux droits et aux services des personnes handicapées, et en particulier sur l'accueil des enfants en situation de handicap".

"Des progrès restent à faire"

Isabelle Sancerni, la présidente du conseil d'administration, a rappelé l'engagement de la branche Famille dans le champ du handicap, en matière d'accès aux droits et de simplification des

démarches des personnes handicapées, tout comme l'accueil des enfants en situation de handicap au sein des établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje) et des accueils de loisirs.

Les fonds "Publics et territoires" de la branche Famille ont notamment financé des actions améliorant l'accompagnement des familles confrontées au handicap, à hauteur de 20 millions d'euros en 2017. Ces crédits ont permis l'accueil de près de 24.400 enfants bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) dans les crèches et les centres de loisirs.

La présidente de la Cnaf a toutefois reconnu que "des progrès restaient à faire". Elle a exprimé la volonté collective du conseil d'administration d'aller plus loin, dans le cadre de la nouvelle convention d'objectifs et de gestion (COG), en voie de finalisation avec l'Etat. Sur ce point, la COG se situera dans la continuité de la mission nationale "Accueils de loisirs & Handicap", dont les premiers résultats ont été présentés à Sophie Cluzel lors de son déplacement à la CAF du Nord, le 1er juin 2018.

Lancée par la secrétaire d'Etat et la Défenseur des droits le 23 octobre 2017, la mission a pour but de "promouvoir, faciliter et développer l'accès des enfants en situation de handicap aux accueils de loisirs, et de favoriser, ainsi, une meilleure conciliation des temps de vie familiaux et professionnels de leurs parents". Elle a donné lieu à une consultation nationale, à laquelle ont participé 6.500 familles. Les résultats en seront publiés à la fin du mois de juin.

Intensifier les échanges entre les CAF et les MDPH

Pour sa part, Sophie Cluzel a insisté sur la nécessité de simplifier l'accès aux droits, en intensifiant les échanges entre les CAF et les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

La secrétaire d'Etat a aussi évoqué les enjeux de repérage précoce, d'accompagnement et d'accueil en milieu ordinaire, dès la petite enfance. Elle a souligné la nécessité d'une formation adaptée des professionnels et d'un soutien accru aux parents.

Sophie Cluzel a notamment appelé de ses vœux la création d'un "bonus inclusif", qui favoriserait l'accueil des enfants en situation de handicap dans les Eaje, sous la forme d'un financement complémentaire. Elle souhaite également voir se multiplier les initiatives en faveur de leur accès aux accueils de loisirs.

En octobre dernier, Agnès Buzyn et Sophie Cluzel avaient saisi, dans le cadre de l'élaboration de la COG de la branche Famille, le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), sur la question de l'accueil des enfants de 0 à 6 ans en situation de handicap. Et, lors du comité interministériel du handicap du 20 septembre dernier, Edouard Philippe avait annoncé des "mesures emblématiques" - mais non encore précisées - sur l'accueil des jeunes enfants handicapés.

Localtis

Film L'École de la vie : choisir sa vie avec une trisomie ?

L'École de la vie, de la réalisatrice Maite Alberdi, documentaire de 82 minutes tourné au Chili, est une merveille à tous points de vue. Une belle esthétique, des personnages matures et touchants, un humour décapant, une vraie problématique sur l'autonomie des personnes handicapées qui vaut aussi pour la France et une grande colère devant l'impuissance des protagonistes à faire leur propre choix.

Le pitch

Anita, Rita, Ricardo et Andrés forment une bande de copains trisomiques qui partage les bancs de la même école depuis 40 ans. Mais ils aspirent à une autre vie. Ils voudraient juste pouvoir faire comme tout le monde : être autonome, gagner de l'argent, se marier, fonder une famille. Bref, qu'à plus de 50 ans on ne les considère plus comme des enfants. Enfin ! Mais cette "école de la vie" leur permettra-t-elle de réaliser leurs rêves ?

De "vrais" adultes ?

Ce documentaire universel immerge le spectateur dans un monde finalement méconnu, celui des adultes atteints de trisomie. Si l'on entend fréquemment parler des enfants porteurs de ce syndrome génétique, qu'en est-il de ceux devenus "grands" ? Il y a quelques décennies encore, leur espérance de vie ne dépassait pas une trentaine d'années ; aujourd'hui, ils ont presque la même longévité que tout un chacun. Depuis quelques années, les institutions spécialisées doivent donc faire face à des classes entières d'individus qui se retrouvent seuls car leurs parents sont morts. Personne n'avait anticipé ce phénomène : ni l'État, ni l'école, pas même les parents, qui étaient certains de survivre à leur enfant. Dans ce contexte, ont-ils réellement eu la "permission" de devenir adultes ? Rien n'est moins sûr... La version chilienne du film a pour titre : *Los niños* (les enfants).

De jolis portraits

Andrés et Anita sont amoureux et veulent se marier mais leurs proches s'y opposent -d'autant que la législation chilienne interdit le mariage entre personnes trisomiques-. Ricardo souhaite plus que tout acheter une maison. Il travaille dur, économise, compte et recompte son maigre butin obtenu grâce à un travail à peine rétribué. Il lui faudrait plusieurs vies pour réaliser son rêve. Cette école de la vie les encourage en principe à prendre leurs responsabilités, à régler leurs différends mais lorsque Rita a le courage d'aller vers celui qui ne cesse de l'importuner, elle se fait réprimander par les éducateurs comme une petite fille. Cette institution qui se veut novatrice, et probablement exemplaire, est souvent mise face à ses propres contradictions. Les échanges sont surprenants : drôles, incisifs, lucides. Si brillants qu'on les croirait écrits à l'avance. Pourtant la réalisatrice, qui a suivi cette joyeuse troupe pendant près d'un an, affirme que tous ont été filmés sur le vif.

Où le voir ?

Après une vaste tournée dans plusieurs festivals, couronné par de nombreuses distinctions, *L'École de la vie* promet une belle sortie nationale dans le réseau art et essais mais également dans quelques salles UGC le 15 novembre 2017. Il sera diffusé en avant-première le vendredi 10 novembre à 20h dans le cadre d'une projection organisée par Trisomie 21 Gironde au cinéma UGC Bordeaux. Un film "indispensable" à ne rater sous aucun prétexte !

Festival international du film sur le handicap : 2ème édition

La 2ème édition du Festival international du film sur le handicap (Fifh) aura lieu à Cannes du 15 au 20 septembre. Au programme : des courts et longs métrages pour sensibiliser à la question du handicap.

C'est parti pour la deuxième édition du Festival international du film sur le handicap (Fifh), créé en 2016 et qui aura lieu du 15 au 20 septembre prochain à Cannes. A l'affiche, une soixantaine de films : courts et longs métrages de fiction, documentaires, clips musicaux et publicitaires, qui viennent du Brésil, des États-Unis, de Moldavie, d'Italie ou d'Espagne. Sept prix seront décernés, dont un prix spécial remis par l'association Handicap international, partenaire de l'événement.

Faire changer le regard sur le handicap

« Ce festival permet de briser une barrière, celle des préjugés qu'on a sur le handicap, et d'en apporter une multitude de visions », a rappelé la secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, Sophie Cluzel, présente à la conférence de presse de présentation. Elle a souhaité que Cannes devienne « un lieu de rencontre pour tous, cinéastes et spectateurs ».

Le cinéma peut contribuer à changer notre regard sur le handicap. Les films comme « Intouchables », « La famille Bélier » l'ont prouvé rassemblant plusieurs millions de spectateurs. Mais il reste encore beaucoup à faire.

« Lancer ce festival en 2016, a été très difficile. Personne n'y croyait, explique Katia Martin-Maresco, l'instigatrice et actuelle directrice. Accepter les différences et banaliser le handicap. Il y a encore du boulot. Cette deuxième édition sera une nouvelle opportunité, pour qui aurait encore des préjugés, des appréhensions, voire des peurs vis-à-vis du handicap - des handicaps -, à venir s'ouvrir à ce monde parallèle... qu'en réalité nous partageons ».

Ce festival se veut comme un événement à part entière et comporte quelques pépites, d'après les organisateurs. « Nous souhaitons que le Fifh soit l'occasion de montrer des œuvres qui touchent le public comme ce serait le cas pour n'importe quel film. Que l'on oublie que l'on nous parle du handicap » souhaite Jean-Yves Tual, président du Festival. Et la sélection qui est internationale semble remplir cet objectif.

Un jury de pro

Les films seront jugés par un jury de professionnels composé notamment de l'animatrice Églantine Eméyé, des comédiens Pascal Duquenne et Bernard Le Coq ou encore du directeur de la « mission différence » au sein de France télévisions, Olivier Harland, et présidé par les réalisateurs Jan Kounen et Alexandre Amiel.

Festival international du film sur le handicap du 15 au 20 septembre à l'espace Miramar à Cannes.

Le festival passera par différentes villes pour partager certaines productions, ce sera le cas de Montpellier, Paris et Lyon. Renseignements sur le site.

Viva